



Aide à la rédaction de la Prise de Position Institutionnelle (PPI) Conférence Internationale sur le droit de la presse

*Ce texte permet au représentant de chaque institution de présenter la position de cette dernière par rapport aux thèmes abordés par sa commission. La PPI sera accessible aux autres représentants et sert donc de référence pour les autres institutions. Il sert aussi de guide pour maintenir une ligne directrice pendant les débats et ne pas s'écarter du sujet traité. **Votre PPI est à rendre dans l'espace dédié à votre établissement le 22 février 2026***

1. Votre PPI doit faire au minimum une page et au maximum deux pages.
 - a. Simple interligne
 - b. Police : Arial 11
2. Identifiez toujours correctement votre PPI. Dans le coin supérieur gauche, écrivez le nom de votre organisation/ groupe média/ journal que vous représentez, le nom de votre commission et la problématique traitée.
3. Votre texte sera composé :
 - ✓ Introduction : présentation de l'institution que vous représentez, du sujet et de la problématique de la commission.
 - ✓ Description rapide des enjeux et problèmes soulevés par cette problématique, et de quelle façon ils concernent votre institution.
 - ✓ Bref développement de la position de votre institution par rapport à la problématique : Vous exposerez votre position par rapport à la problématique de la commission dans laquelle vous siégez. Vous pouvez citer un traité international, les accords que votre institution a soutenu dans le passé ou tout autre document officiel utile.
 - ✓ Développement des cinq thèmes que vous allez aborder dans cinq paragraphes de 15 à 20 lignes maximum.
Pour rappel, les cinq thématiques sont : **la censure, les violences politiques, le financement, la concentration des médias, les nouvelles pratiques journalistiques et la transition au numérique.** Pour ce faire, vous devez réfléchir aux grands enjeux que chacun de ces thèmes posent **par rapport à votre rôle.**
Vos paragraphes comprendront la position de votre organisation par rapport au sujet

ainsi que des solutions que votre organisation a déjà proposé par le passé ou souhaite proposer lors des débats. (mais ne dévoilez pas tout, votre PPI sera visible par les autres délégués en amont de la modélisation).

- ✓ Une conclusion qui mentionne encore une fois la position de votre institution sur le sujet et la tendance politique de votre institution (plus europhile ou eurosceptique).

4. Vous ne devez en aucun cas utiliser la première personne dans votre document. Vous devrez plutôt utiliser des expressions telles que “Le Monde” ou “En tant que représentant de ...”. La PPI est considérée comme une déclaration de votre institution et non de votre opinion.

Rappel sur l'utilisation de l'IA : l'IA est à utiliser raisonnablement pour la recherche et éventuellement la rédaction de votre travail. La PPI est une aide pour comprendre votre rôle, nous vous conseillons d'effectuer vos recherches avec sérieux et de ne pas vous limiter à des sources fournies par l'IA.

Pour toute information supplémentaire sur la charte de l'IA d'EUROmad cliquez ici : <https://euromad.org/wp-content/uploads/2026/02/Reglement-EUROmad-2026.pdf>

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions!

presse-euromad@lfmadrid.org